

RENOUVELLEMENT :

Vous avez du recevoir un email avec des informations pour le renouvellement de licence.

MINEURS

Etape N°1 consiste à vérifier si la production d'un certificat médical est nécessaire ou pas.
Pour cela, téléchargez le questionnaire

https://dev.licences-ffjudo.com/FFJDA_licences/Documents/QUESTIONNAIRE_MINEUR.pdf

Le certificat médical n'est à fournir que si vous répondez "OUI" à une des questions du questionnaire de santé.

Ensuite passez à l'étape suivant :

Complétez le formulaire de licence en cliquant sur le lien contenu dans le mail reçu.

- Vérifier les informations de coordonnées et rectifiez si nécessaire.

Certificat médical

Choisissez dans la liste selon votre situation (questionnaire ou certificat médical)

(Attention, pour les majeurs, le certificat médical est à renouveler obligatoirement tous les 3 ans)

RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE - ÉTAPE 2

1 Coordonnées

2 **Certificat**

3 Récapitulatif / Validation

considération. Vous autorisez expressément la FFJDA à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. La FFJDA vous informe qu'elle est susceptible de vous adresser, en tant que licencié, des informations sur les activités et la vie de la fédération et des disciplines fédérales. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service licences de la FFJDA licences@ffjudo.com, auprès de votre club via l'espace club ou directement via votre espace licencié

Je souhaite recevoir par la FFJDA, des informations ou des offres notamment commerciales de partenaires économiques de la FFJDA. (vos données personnelles ne seront pas transmises à ces partenaires) : oui non

Certificat médical :

J'atteste être titulaire d'un certificat médical valide établissant l'absence de contre-indication à la pratique :

Certificat médical² :

J'atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu "NON" à l'ensemble des rubriques.

- [Lien sur le questionnaire](#)
- [Lien sur l'attestation](#)

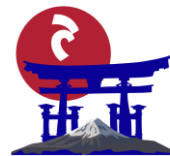
Honorabilité :

choisissez **Autre**


Honorabilité :

Type de fonction² :

Vous n'êtes pas concernés par le contrôle d'honorabilité.



JUDO MARQUISE
JUDO Club des 2 Caps

Club affilié à la
Fédération Française de Judo 

Pratiques :

Cochez les cases Judo, Jijitsu et Taïso

Pratiques :

- Judo
- Jujitsu
- Taïso
- Para Judo
- Non pratiquant

* Merci de cocher au minimum une pratique.

Assurance :

Vous êtes libre de refuser l'assurance comprise dans la licence. Cependant, face au faible cout que cela représente (2 € pour la saison), nous vous recommandons vivement d'y souscrire.

souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site Internet de la FFJDA (www.ffjudo.com) ou de l'assureur de son choix.

La FFJDA informe ses licenciés de leur intérêt à souscrire une assurance Accidents Corporels.

En cas de refus de souscription de l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA, le club doit s'assurer que le sousigné a bien pris connaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

REFUS D'ASSURANCE :

Si le sousigné refuse de souscrire à l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA et non obligatoire, il reconnaît avoir été informé des risques encourus par la pratique du Judo et D.A. pouvant porter atteinte à son intégrité physique. Il ne règlera pas la somme de 2,00 € TTC avec la licence.

Je souscris à l'assurance : oui non

[Afficher la notice d'assurance](#)

J'atteste avoir pris connaissance de la notice d'assurance

[Retour](#)

[Suivant](#)

Validez en cliquant sur **Suivant**

Après validation, votre demande de licence est enregistrée dans le panier du club.

Afin qu'elle soit validée, il ne vous reste plus qu'à nous transmettre le règlement de la licence ainsi que de la cotisation pour la saison (plus certificat le cas échéant)

JUDO CLUB DES 2 CAPS - Dojo de Marquise, 22 Rue de la Ruellette, 62250 MARQUISE

Courrier et Siège social : 1250 route de Bernes 62250 LEULINGHEN BERNES

www.judo-des-2-caps.com – Judodes2caps@gmail.com

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et du décret du 16 août 1901 - Club affilié à la Fédération Française de Judo